



FONCTION PUBLIQUE

Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS

contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

Compte rendu

Réunion du 21 mars 2019 sur la médecine de prévention

Le jeudi 21 mars 2019 s'est tenue une réunion sur la médecine de prévention à la DGAFP. La délégation de FO Fonction Publique était composée de Alain Mateuil, Gilles Gadier et de Thierry IVA.

Dès le début de cette réunion, il nous a fallu insister pour en définir le cadre, le périmètre, le calendrier ainsi que son statut au regard du dialogue social pratiqué par ce gouvernement.

Depuis 2010, nous avons eu des groupes de travail sur la médecine de prévention avec la DGAFP sans qu'ils ne se traduisent par des actes concrets.

Aujourd'hui, l'administration réouvre ces travaux avec un projet de loi qui prévoit une ordonnance sur le sujet, une mission Le Coq sur la santé au travail dans le secteur privé et la lettre de mission du Premier ministre qui demande à faire le pendant dans le secteur public.

La DGAFP nous a répondu qu'en effet l'objectif est de nous présenter dès que possible un projet de décret modifiant le décret du 28 mai 1982 sur la partie médecine de prévention.

Ces modifications devraient apporter une réponse fonction publique à la lettre de mission du Premier ministre en s'appuyant sur la mission Le Coq.

Elle devra légitimer la mutualisation des services de santé au travail sur la dimension régionale afin de couvrir l'ensemble des personnels, répartir la mission de prévention sur l'ensemble des acteurs, donner également plus de responsabilité aux infirmières afin de décharger les médecins mais aussi revoir plus largement le rôle du médecin de prévention.

FO Fonction Publique a réaffirmé son attachement à la médecine de prévention, a dénoncé la pénurie et l'absence de couverture de 15 % du personnel, a exigé de meilleures conditions d'exercice et d'attractivités de cette spécialité.

Nous avons également revendiqué des prérogatives plus fortes à l'instar de ce qui se fait dans le secteur privé pour les médecins de préventions qui voient leurs avis et travaux non suivis d'effets par les directions, c'est extrêmement démotivant !

Le calendrier affiché par la DGAFP, des réunions (aux moins trois) jusque cet été sur la base de concertation sur le projet de décret pour une présentation au CCFP d'ici la rentrée de septembre.

FO Fonction Publique défendra pied à pied sa vision de la médecine de prévention sur la base des intérêts des personnels pour une véritable culture de la prévention primaire de la santé au travail.

FO

RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR